

La Paracha de Chémot

Il est écrit dans la paracha de cette semaine : verset 14, chapitre 2 :

« ויירא משה ויאמר אכן נודע הדבר »

« Moshé eu peur et dit : ainsi la chose est connue ! »

A propos des termes « ainsi la chose est connue ! », rachi rapporte le midrach commentant : « la chose qui m'étonnait est maintenant connu pour moi : en quoi Israël ont ils péché plus que les 70 peuples pour être dominé par un dur travail » ?

Mais je vois qu'ils le méritent puisqu'ils sont des délateurs. Une question se pose alors : « Moshé ne savait-il pas que les bné Israël étaient idolâtres et qu'ils étaient plongés dans 49 degrés d'impuretés ?

Leur asservissement était donc déjà amplement justifié de par cette faute de Avoda Zara. Comment alors comprendre l'expression « ainsi la chose est connue ! »

En d'autres termes, qu'a-t'il découvert de nouveaux (à travers l'épisode de Datan et d'Aviran et leurs Lachone Hara) qui justifierait davantage le décret de l'esclavage ?

Le rav Yachar ל"ז rapporte au nom du 'Hafets 'Haïm ל"ז que l'homme crée par ses propres fautes des anges accusateurs.

Néanmoins, les anges créés par les fautes découlant d'une action dépourvue d'une parole demeurent muets et ne peuvent donc pas accuser le fauteur.

Cependant, d'une parole de médisance est créée un ange maléfique pourvu d'une bouche qui accuse et rapporte devant Hachem, non seulement le Lachone Hara raconté (par lequel il fut créé), mais également toutes les fautes ayant créées les anges muets ne pouvant accuser d'eux-mêmes le fauteur.

Reste à savoir pour quelle raison se justifie ce comportement ?

La raison réside dans le fait que l'auteur de cette médisance ne cesse d'accuser à tous vents par ses paroles vénimeuses son prochain de toutes sortes de fautes, de mauvais comportements....

Selon ce principe, on peut alors comprendre les termes « ainsi la chose est connue ! » formulés par Moshé.

Certes, Moshé savait combien son peuple était idolâtre, plongée dans l'impureté, cependant il ne comprenait pas d'où parvenait l'accusation par laquelle l'esclavage avait été décrété (par exemple se prosterner à une idole sans l'invoquer, faute créant un ange malfaiteur muet, ne pouvant accusé et suscité le décret de l'esclavage).

Hors, lorsqu'il vit qu'il y avait parmi le peuple des personnes qui faisaient de la médisance (tels que Datan et Avirane) créant par leurs paroles de nombreux anges maléfiques accusant le médisant de toutes sortes de péchés (même de fautes découlant d'un acte mauvais dépourvu de parole), il saisit l'origine est la raison de l'asservissement si accablant.

***QUEL EST L'HOMME QUI DESIRE LA VIE ?
CELUI QUI PRESERVE SA LANGUE DU LACHONE HARA !***